

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026

Convocation du 2 septembre 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le huit septembre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Mari COURTAS, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Pascale GALLERNE, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Maxime LE CRONC, Pascale LABBE, Abdel BELARBI, Mohamed MEZILET, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Viviane BOULIN, Bruno THYS, Annick MOISAN, Aude SECONDINO, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Yvon LE PERDU, Catherine PEDRON, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE et Estelle BREILLOT

POUVOIRS : Christine ORAIN donne pouvoir à Annie LABBE
Luc STRIDE donne pouvoir à Mari COURTAS
Pierre SALOU donne pouvoir à Maryse LAURENT

SECRETAIRE DE SEANCE : Estelle BREILLOT

Membres en exercice : 33

Présents : 30

Votants : 33

2026-09-07 - Modification du tableau des effectifs

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1 ;

Vu la délibération du 7 juillet 2026 portant adoption du tableau des effectifs ;

Vu la note explicative de synthèse ;

Considérant qu'aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci et qu'il appartient au conseil municipal de modifier ou de supprimer des emplois pour répondre à un besoin ou les adapter aux besoins de la collectivité.

Considérant qu'il est nécessaire de faire évoluer le tableau des effectifs afin de l'adapter aux mouvements observés (départs, recrutements), aux avancements de grades et promotions internes, aux besoins et / ou aux évolutions des missions ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **DECIDE** de créer un poste à temps complet (35h00 / semaine) dans le cadre d'emplois des techniciens ;

- **ADOpte** le tableau des effectifs ainsi modifié et joint en annexe ;

- **DECIDE** que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget de la Ville de Ploufragan.

Le Maire
Bruno BEUZIT



A Ploufragan, le 14 septembre 2026,

La secrétaire de séance
Estelle BREILLOT

VILLE DE PLOUFRAGAN - TABLEAU DES EFFECTIFS - 08/09/2026

CADRES D'EMPLOIS	GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES (ETP)	EFFECTIFS POURVUS (ETP)	DONT TNC
directeur général des services	directeur général des services	A	1	1	-
SECTEUR ADMINISTRATIF					
attachés	attaché hors classe	A	8		-
	attaché principal			6	
	attaché			1	-
rédacteurs	rédacteur principal 1ère classe	B	6	0	-
	rédacteur principal 2ème classe			1	-
	rédacteur			4	-
adjoints administratifs	adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	18	10	-
	adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe			4	-
	adjoint administratif			4	-
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			33	31	0
SECTEUR TECHNIQUE					
ingénieurs	ingénieur principal	A	1	1	-
	ingénieur			0	-
techniciens	technicien principal de 1ère classe	B	8	2	-
	technicien principal de 2ème classe			3	-
	technicien			1	-
agents de maîtrise	agent de maîtrise principal	C	19	3	-
	agent de maîtrise			14	-
adjoints techniques	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	59	12	-
	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe			14.5	0.5
	adjoint technique			24.5	0.5
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			87	75	1
SECTEUR SOCIAL					
agents spécialisés des écoles maternelles	ATSEM principale de 1ère classe	C	5	2	-
	ATSEM principale de 2ème classe			3	-
TOTAL FILIERE SOCIALE			5	5	0
SECTEUR SPORTIF					
éducateurs des APS	éducateur des APS principal de 1ère classe	B	2	1	
	éducateur des APS principal de 2ème classe				
	éducateur des APS			1	-
TOTAL FILIERE SPORTIVE			2	2	0
SECTEUR CULTUREL					
bibliothécaires	bibliothécaire principal	A	1	1	-
assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	assistant de conservation principal 1ère cl	B	3	1	-
	assistant de conservation principal 2ème cl			0	
	assistant de conservation			1	-
adjoints du patrimoine	adjoint du patrimoine ppl de 1ère classe	C	7	3	
	adjoint du patrimoine ppl de 2ème classe			0	
	adjoint du patrimoine			3	-
assistants d'enseignement artistique	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	7.6825	3.225	1.225
	assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe			1	1
pofesseurs d'enseignement artistique	professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	0.5625	0.5625	0.5625
TOTAL FILIERE CULTURELLE			19.2450	13.7875	2.7875

Envoyé en préfecture le 16/09/2026

Reçu en préfecture le 16/09/2026

Publié le

ID : 022-212202154-20260908-DB20260907-DE

SECTEUR POLICE MUNICIPALE					
chefs de service de police municipale	chef de service de Police municipale principal de 2ème classe	B	1		-
agents de police municipale	brigadier chef principal	C	2	2	
	gardien - brigadier				-
TOTAL FILIERE SECURITE			3	2	0
SECTEUR ANIMATION					
animateurs	animateur principal 1ère classe	B	6	2	
	animateur principal 2ème classe			1	
	animateur			2	-
adjoints d'animation	adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	26.6	6	
	adjoint d'animation principal de 2ème classe			5	-
	adjoint d'animation			13.6	1.6
TOTAL FILIERE ANIMATION			32.6	29.6	1.6
TOTAL (hors CDI)			181.8450	158.3875	5.3875
EMPLOIS PERMANENTS CDI					
assistants d'enseignement artistique	assistants d'enseignements artistiques principaux de 2ème classe	B	0.425	0.425	0.425
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS CDI			0.425	0.425	0.425
TOTAL GENERAL			182.2700	158.8125	5.8125